

LE
GRAND
DÉBAT

LONGÉVITÉ, OUVRONS LES POSSIBLES

Citoyenneté et longévité

**Conseil de développement de Nantes
métropole**

20 avril 2019

**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****À QUELLE QUESTION DU GRAND DÉBAT SE RAPPORTE VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?**

- Question 1 - En soi**
La longévité comme un projet de vie :
quel choix pour chacun ?
- Question 2 - Chez soi et près de chez soi**
Comment inventer un "chez soi"
qui avance avec soi ?
- Question 3 - Avec les autres**
Une longévité inclusive, égalitaire
et citoyenne : à quelles conditions ?
- Question 4 - Autour de l'imaginaire**
Imaginaire de longévité ouvrir
de nouveaux possibles ?



La citoyenneté des personnes âgées est une question qui ne devrait pas se poser. La longévité est d'abord une opportunité sociale à saisir. Cette génération, historiquement nombreuse en ce début de XXIe siècle, est un socle sur lequel il faut s'appuyer pour inventer de nouvelles manières de vivre l'intergénérationnel. Trop souvent abordée sous le seul angle de la dépendance, alors que seulement 17 % des + de 85 ans ne sont plus autonomes, la longévité est un atout formidable de citoyenneté à la condition que la société s'y adapte et sache la valoriser.

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS

Le Conseil de développement de Nantes métropole est une assemblée consultative instituée par la loi d'août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRE). Organe libre et autonome, il assure auprès de la métropole ou du pôle métropolitain Nantes-St Nazaire une mission d'expression de la société civile, de propositions et d'animation du débat public.



**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****CITOYENNETÉ ET ESPACE PUBLIC**

Exercer sa citoyenneté c'est vivre et partager l'espace public avec les autres. Pour cela un certain nombre d'éléments sont à prendre en compte :

- La question de l'accessibilité des transports et du transport à la demande

La distance entre les stations bus (au moins 500 m) est un problème pour certaines personnes âgées. Il y a un créneau d'offres adaptées à développer pour les personnes qui ont des difficultés avec ces distances. Des dispositifs inter-stations à la demande, gérables avec un simple smartphone, existent dans des villes d'Europe du Nord. Les collectivités doivent innover en ce sens.

Le dispositif actuel Proxitan est saturé et nécessite une réservation plusieurs jours à l'avance.

- Mobilité et isolement

L'isolement d'une partie des personnes âgées est réel. Des dispositifs fondés sur le bénévolat existent pour aller chercher des gens chez eux et les inciter à avoir des activités.

À noter : 50 % des + de 75 ans n'ont pas de réseau amical actif, 79 % n'ont plus de contact avec leurs frères et sœurs et 41 % n'ont plus de contact avec leurs enfants.

Cet isolement a différentes causes parmi lesquelles la difficulté de mobilité est une de celles qui peut être résolue par des solutions adaptées.

- Mobilité et solidarité

Des dispositifs de transports solidaires existent, notamment en milieu rural. Ils peuvent être développés davantage en milieu urbain. Le bénévolat peut jouer un rôle essentiel mais il doit aussi être coordonné par la collectivité, laquelle peut agir directement en soutenant ou en mettant en œuvre des actions concrètes (bénévoles, covoiturage, taxis...)

- La question du trottoir

Le trottoir est le grand oublié des politiques publiques de mobilité. Il est aujourd'hui le réceptacle des panneaux de signalisations, des marchandises en livraison, des matériaux de chantier, des terrasses de cafés qui s'étendent... et aussi un lieu parfois conflictuel avec les vélos et divers modes de déplacement individuels de type gyropodes, trottinettes...

Le traitement de cet espace est une priorité pour l'espace public.



Photo © Le Figaro

**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****CITOYENNETÉ ET ESPACE PUBLIC****- La question du partage de l'espace public**

La ville est souvent conçue inconsciemment par les urbanistes pour des hommes jeunes et en bonne santé. Le partage de l'espace public entre les modes et entre les âges est une question d'égalité posée à la ville. L'envahissement automobile, notamment par le stationnement, est un frein à la mobilité des plus âgés. Peut-on envisager des mesures plus coercitives : parkings-silos par quartier ? L'usage de l'espace public est aussi une question de toilettes publiques. Leur absence est un frein à la mobilité de certains, de même que celle de bancs publics et de mobiliers urbains adaptés permettant de « se poser » en cas de mobilité réduite.

- Mobilité et révolution numérique

La mobilité des prochaines années doit tenir compte des évolutions technologiques. Les dispositifs de voitures autonomes, de nouveaux modes de propriété... vont transformer profondément la mobilité. Les personnes les plus fragiles pourraient en être bénéficiaires dans la mesure où les technologies permettront un meilleur traitement des demandes individuelles.

Les priorités :

- Mieux prendre en compte le piéton dans la ville
- Développer le transport individualisé et à la demande
- Conforter un bénévolat plus efficace s'il est appuyé par la puissance publique.



Photo © M.P. Ruch

**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****CITOYENNETÉ ET ÉCONOMIE**

Exercer sa citoyenneté, c'est aussi vivre dans un cadre intergénérationnel solidaire :

- La question de l'inégalité de ressources

Quelle citoyenneté peuvent exercer les populations pauvres et souvent recluses à domicile ? L'inégalité sociale est le frein majeur à l'insertion dans la vie publique.

- La solidarité intergénérationnelle

Il faut se projeter vers une société où les anciens risquent de devoir travailler plus longtemps. Cette situation sera génératrice à la fois de frustrations et de nouvelles inégalités. L'exemple caricatural est celui de ceux qui refusent la publicité dans les boîtes aux lettres au nom de l'écologie privant ainsi de revenu ceux qui sont dans la précarité et qui complètent leur retraite en faisant ces distributions.

La collectivité doit appuyer les initiatives intergénérationnelles de toutes natures parce qu'elles permettent de pallier une action publique qui n'est pas dimensionnée pour traiter tous les actes de la vie quotidienne.

- Les complexes de générations

La génération actuelle ne doit pas non plus avoir mauvaise conscience. Un discours de culpabilisation est souvent à l'œuvre sur les générations passées qui sont responsables de tous les maux de la société actuelle. La réalité est plus nuancée. Par ailleurs, la natalité continue toujours d'être « active » et les compensations d'âge continuent à s'opérer.



**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****CITOYENNETE ET ECONOMIE****- Citoyenneté et logement**

La qualité du logement et du cadre de vie est une condition d'insertion dans la vie collective. La collectivité publique peut avoir une action positive dans ce domaine, par exemple en imposant aux bailleurs publics et privés des logements réservés aux personnes âgées (hors logements spécifiques et adaptés). C'est un acte de volonté politique. La collectivité peut avoir ainsi un effet de levier pour favoriser l'habitat intergénérationnel.

Le développement des dispositifs d'habitat participatif est également une opportunité de meilleure intégration des personnes âgées.

Les priorités :

*L'appui massif de la collectivité est indispensable aux initiatives intergénérationnelles
Les conditions de logement sont un facteur d'insertion dans la vie collective et de développement d'une citoyenneté active. La collectivité doit avoir un rôle plus incitatif vis-à-vis des promoteurs et des bailleurs*

La collectivité doit accentuer son effet-levier pour développer l'habitat intergénérationnel et participatif.



**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES****CITOYENNETE ET ENGAGEMENT**

Exercer sa citoyenneté, c'est enfin s'engager pour soi et pour les autres :

- La question du bénévolat de proximité

Il y a une richesse d'activité extraordinaire qui est insuffisamment valorisée. Il faut mieux montrer ce qui se fait et le promouvoir.

La collectivité a un rôle à jouer pour mettre en avant cette richesse, l'organiser et la canaliser pour qu'elle soit efficace partout dans la ville. L'appui à ce bénévolat de proximité est un facteur d'égalité et un moyen d'éviter les disparités territoriales.

- Le pouvoir gris

La présence massive du bénévolat grisonnant est à la fois un problème et une solution dans la vie associative.

Il faut se poser dès maintenant la question de ce bénévolat dans 20 ans. Est-ce qu'il y en aura toujours autant ? Les retraités voudront-ils continuer d'être utiles sans rémunération ? Auront-ils besoin de continuer à travailler pour vivre correctement ?

La collectivité anticipe-t-elle les effets d'éventuels changements de la structure du bénévolat sur les services qui seront rendus à la population dans l'avenir ?

- Société d'individus/société du collectif

La société a été bouleversée par la montée des logiques individuelles et par des modes d'engagements très différents des anciens modèles. La culture du zapping s'est installée et a suscité des types d'engagement parfois plus forts mais plus fragmentés. Il n'y aura pas de retour en arrière et la citoyenneté doit désormais se concevoir dans un nouveau contexte.

La collectivité doit donc s'adapter pour proposer des outils nouveaux de nature à maintenir un bon niveau d'engagement des citoyens.

La solidarité, longtemps constitutive des grandes évolutions de la vie sociale, n'ira plus forcément de soi. Il appartient à la collectivité de proposer les nouveaux modes « d'éducation à la solidarité ».

Les priorités :

La collectivité doit appuyer, encore davantage qu'elle ne le fait, le bénévolat de proximité

La collectivité doit anticiper les évolutions de la structure du bénévolat

Une nouvelle « éducation à la solidarité » est à inventer pour maintenir les équilibres sociaux.

**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES**

INDIQUEZ ICI VOS COORDONNÉES PRÉCISES, pour que nous puissions vous contacter :
nom, prénom, mail, téléphone (champs obligatoires)

Conseil de développement de Nantes métropole

Adresse : Tour Bretagne – 44047 NANTES Cedex 1

Téléphone : 02 40 99 49 36

Mail : conseildedeveloppement@nantes-citoyennete.com

Cette page n'est pas rendue publique pour les internautes lors de la mise en ligne sur le site du grand débat, elle est conservée uniquement pour les archives de Nantes Métropole.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Pour contribuer et suivre l'actualité du débat :

metropole.nantes.fr/grand-debat

Pour plus d'informations
contactgrand-debat@nantesmetropole.fr